LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 29 n°12 — Edmonton, semaine du 24 au 30 mars 1995 — 12 pages — 60¢

Les jeunes se laissent emporter par la folie du printemps

à lire en page 3

Un procès déguisé?

CAROLE THIBEAULT

CALGARY — Le conseil d'administration de la régionale de l'ACFA de Calgary a été démis de ses fonctions, le 16 mars dernier, lors d'une assemblée extraordinaire des membres de la régionale. Cette assemblée avait été convoquée à la demande de 127 signataires d'une pétition en vue d'exiger des explications au conseil d'administration avant de le destituer.

C'est donc devant une assemblée plutôt accusatrice et peu encline à excuser les actes du conseil d'administration que le président, Jean-Michel De Bretigny, a tenté de défendre ses positions.

Il a entre autres eu à expliquer pourquoi l'assemblée générale supplémentaire, qui doit être convoquée pour adopter les états financiers de l'année 1993-1994, ne sera tenue que le 6 mai 1995 et pourquoi il a fallu attendre si longtemps avant d'avoir les états financiers vérifiés.

Le président a également eu à répondre à des questions portant sur la situation financière de la régionale, le quorum du conseil d'administration, l'état du membership décroissant, l'annulation d'un casino et le refus de fournir des renseignements statutaires à ses membres.

Centre scolaire communautaire

Bien que certains sujets aient été plus controversés que d'autres, le point chaud de la soirée a certainement été le centre scolaire communautaire. Ici, Jean-Michel De Bretigny a littéralement été accusé d'avoir travaillé à l'encontre du projet. On se rappellera qu'à l'automne dernier, il avait discuté avec des gens de la Ville de Calgary (propriétaire du terrain) et de la commission scolaire catholique (propriétaire de la partie scolaire du centre) pour avoir davantage de détails sur la situation du centre. À la suite des ces rencontres, le président a commencé à se questionner sur la viabilité économique du centre, ce qui n'a pas plu, ni aux responsables du projet, ni aux membres de la communauté.

Il faut dire que l'incompréhension et les relations tendues entre les deux parties n'ont pas facilité les choses. Bien que chacune dise avoir tenté de communiquer avec l'autre, les échanges d'information se sont fait rares.

Reconstitution du conseil

À la suite des explications et des discussions, il était clair que le président n'avait pas la même façon de voir les choses que les membres de la communauté: le premier étant moins émotif et les autres, prêts à tout pour sauvegarder un projet sur lequel ils ont travaillé pendant si longtemps. «J'ai essayé de comprendre si le besoin de centre scolaire communautaire est réel, a déclaré M. De Bretigny, mais est-ce qu'on a vraiment examiné ici tous les éléments, soit économique, civique et la réalité administrative?».



Les membres de l'assemblée ont voté en majorité pour reconstituer le conseil d'administration.

Photo: Carole Thibeault

Les membres ont donc procédé à un vote de confiance qui a été en défaveur du présent conseil d'administration.

Le conseil d'administration a été reconstitué rapidement grâce à l'élection par acclamation des dix personnes suivantes: Roger Lalonde, Paulette Boutet, Roseline Cyr, Marie Delorme, Monique Deslauriers, Georges Grondines, Sylvie Mercier, Mario Savard, Lynda Gamache et Robert Stebbins.

Avant d'aller sous presse, on apprenait que Roger Lalonde, homme bien connu en Alberta et ancien président de l'ACFA provinciale, a été nommé président du conseil d'administration. Selon lui, le principal mandat de l'ACFA régionale de Calgary, Banff et Red Deer est, pour l'instant, «d'établir un esprit de collaboration avec les membres et les organismes. Il y a lieu de voir comment on peut aider les autres organismes à remplir leur mission».

Rappelons que l'ACFA régionale de Calgary doit tenir son assemblée supplémentaire et son assemblée générale annuelle ce printemps. Il serait donc possible que de nouveaux changements soient apportés.

Courrier de douxième classe
Enregistrement 1881

11L 5 XX67 (B)
10015349
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Le plus grand centre commercial chinois



Photo: Carole Thibeault

EDMONTON — La semaine dernière, la population chinoise d'Edmonton a célébré l'ouverture officielle du plus grand centre commercial chinois dans toute la province. Situé dans le quartier Strathcona, le *Strathcona Chinatown Mall* possède une superficie de 40 000 pieds carrés. On y retrouve un restaurant, une boulangerie, une librairie, une agence de voyage et un supermarché où on peut trouver tous les produits chinois qui se font rares. Pendant les célébrations d'ouverture, les visiteurs ont eu droit à une démonstration de kung-fu.

Carole Thibeault

500 000$ pour la Cité francophone d'Edmonton

à lire en page 5

Du tourisme en français en Alberta? Ça s'en vient!



Photo: Diane Lemelin

Roy Klassen de l'ACFA en compagnie de Florence Pitre-Lefebvre du Musée Héritage de Saint-Albert et de Richard Bélanger, *un membre du comité de développement touristique.*

DIANE LEMELIN

EDMONTON — Le 18 mars dernier, un comité s'est rencontré pour la première fois. Son mandat? Mettre sur pied une liste de sites potentiels et proposer des itinéraires touristiques. Un plan d'action pour la promotion du tourisme culturel francophone dans la province pourra ensuite être élaboré.

Première d'une série de cinq réunions, cette rencontre a eu lieu à St-Albert. Elle a été suivie d'une visite du musée Héritage. Le caractère bilingue de ce musée et les thématiques qui y sont développées en font un site très intéressant à inclure dans un itinéraire. Par exemple, on y résume l'histoire de la région et le rôle que les Métis et les missionnaires ont joué dans l'établissement et le développement de cette ville.

Les membres du groupe ont été approchés pour leur engagement et leurs connaissances du secteur touristique. Provenant des quatre coins de la province, ils inventorient les possibilités de leurs régions respectives. Chacune des réunions se fera à un endroit différent. La prochaine aura lieu à Canmore. Jasper, Trochu et Lac La Biche suivront.

Cette tournée en français de notre province pourra aussi augmenter la visibilité de la communauté francophone albertaine. Pouvant être publicisée à plusieurs organismes dans la province et à l'extérieur, les sites touristiques proposés seront un élément de plus attestant la présence francophone en Alberta.

Cette initiative fait partie du mandat du comité pour le développement économique de l'ACFA provinciale. Les secteurs artistique, sportif, culturel et certains autres événements d'envergure seront considérés.

Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo B 3612.

***Église Saint Patrick, Medicine Hat.** Bénédiction de la pierre d'angle de l'église par Monseigneur Émile Legal.*

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Assemblée annuelle

Déficit de 22 mille dollars à la régionale de Bonnyville

LUCIE LAVOIE — Lors de l'assemblée annuelle de la régionale de Bonnyville, le 16 mars dernier, le président, Luc Pinon, a fait part à la cinquantaine de membres présents de ses inquiétudes face à la situation financière quelque peu précaire de la régionale.

Dans son rapport des activités pour l'année 1994-95, il a expliqué aux membres que les réductions de subventions du ministère du Patrimoine se produisent depuis 1988. Cependant, il ajoute et insiste sur le point suivant: «Il y a par contre une coupure que je n'accepte pas, celle de 1986. C'était la période des déchirements pour l'école française. À cette époque, l'ACFA provinciale décidait elle-même de la répartition des fonds entre les régionales. L'association a décidé d'en enlever à la régionale de Bonnyville pour en donner à une autre qui fonçait pour l'école française». M. Pinon espère que cette situation sera rectifiée et qu'il aura l'appui officiel de l'ACFA provinciale lors de la rencontre au sujet du financement de base prévue le 30 mars avec des représentants du ministère du Patrimoine.

La régionale de Bonnyville n'a pas trop ressentie cette coupure à cause du travail acharné des bénévoles qui travaillent aux bingos. Par contre, cette année, les revenus des bingos ont diminué presque de moitié à cause de l'impact qu'ont les machines à sous. La régionale espère que le gouvernement interviendra le plus tôt possible afin de minimiser les conséquences négatives de ces machines sur le financement des organismes communautaires.

Dans un autre secteur, on se rappelle que la régionale a entrepris une étude intitulée *À la recherche des nôtres*, étude dont les recommandations ont aidé le conseil d'administration à mieux orienter ses activités d'après les besoins de ses membres. La régionale de Bonnyville couvre également les secteurs de Grand Centre, Medley et Cold Lake où se trouvent un grand nombre de jeunes familles francophones. Cette année, la présentation de spectacles a su attirer ces familles. En tout, neuf spectacles ont eu lieu tels Claude Thériault, Josée Lajoie, Gilles Saint-Hilaire, Jean Racine et tout dernièrement le groupe Equinox.

La régionale est toujours active dans la promotion du produit culturel et des activités sociales. Prochainement, le dimanche 2 avril, la troupe de danse *Les Vol-au-Vent* produira son spectacle annuel et le groupe de théâtre *Les Sacripants* présentera sa pièce à Bonnyville les 6 et 7 mai, à Plamondon le 13 mai et à l'école Voyageur au début juin. Deux activités également très appréciées ont été les soupers causerie avec invités spéciaux.

M. Pinon a terminé son rapport en lançant un appel à ceux qui ont été blessés d'une façon ou d'une autre lors des déchirements au sujet de l'école française. Il conclut en disant que «quand nous dénigrons la francophonie, quand nous abandonnons la francophonie, nous donnons des arguments aux Québécois qui nous considèrent des "Dead ducks". Rester ce que nous sommes, c'est un geste profondément canadien».

Grâce au travail du comité des candidatures composé de Yvonne Veraart, Gabrielle Tellier et Madeleine Dumont, les élections se sont déroulées rapidement sous la présidence de Nicole Bugeaud-Croteau. Le conseil d'administration est maintenant composé de Luc Pinon (président), André Bélanger (vice-président), Marguerite Ducharme, Jean-Claude Mongeau, Jean-Pierre Dumoulin et Paul Vincent. M. Reed Gauthier, membre du conseil exécutif de l'ACFA provinciale, est venu transmettre ses félicitations et ses encouragements à la régionale.

La soirée s'est terminée par un vin et fromage ainsi que le tirage de nombreux prix de présence, gracieuseté des marchands et gens d'affaires de Bonnyville.

La folie du printemps à FJA

CAROLE THIBEAULT

COOKING LAKE — C'est dans une ambiance tout à fait printanière que de jeunes Franco-Albertains ont participé, en fin de semaine dernière, au Festi-Fou de Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Rassemblés au Birch Bay Ranch à Cooking Lake, tout près d'Edmonton, ils ont profité des belles journées ensoleillées, de la neige fondante et de la boue, non seulement pour s'amuser, mais aussi pour prendre part à l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Au niveau des divertissements, les jeunes ont pu participé à des ateliers tels que la magie, l'équitation, la danse en ligne, le dessin, l'abus des drogues ou le Parlement jeunesse de l'Alberta. Ils ont également eu la chance de participer à une soirée meurtre-mystère et à un spectacle intitulé *Le GROS SHOW!*. Ils ont également pu laisser aller leur fou pendant la danse du samedi soir.

Pendant le banquet du samedi midi, le conseil d'administration de FJA a procédé à la remise des prix spéciaux. Le prix du Bénévole de l'année a été remis à la jeune Edmontonnienne, Sylvie Mercier, pour son engagement intense dans les diverses activités de l'association. Elle est entre autres présidente du Comité jeunesse d'Edmonton, directrice du Service aux athlètes pour les Jeux francophones de l'Alberta et fait partie de l'équipe du magazine Prochaine Vague. Sylvie dit que son choix de faire du bénévolat pour FJA est surtout la récompense de le faire en français et pour les jeunes.

Jeanette Létourneau, présidente de la Fédération des aînés francophones, a reçu le prix d'Amie de la jeunesse. Ce prix est remis chaque année à une personne qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à la cause de la jeunesse.





Photo: Carole Thibeault

Festi-quoi? Festi-Fou bien sûr!

SYLVIE MERCIER

COOKING LAKE — C'est bien une fin de semaine folle à ne pas y croire. Les participants de ce festival ont eu la chance de revoir leurs amis de partout dans la province et, s'ils ne connaissaient personne, de faire de nouvelles connaissances. Certaines de ses amitiés dureront pour les années à venir. De nouveaux visages que tout le monde a accueilli à bras ouverts étaient les filles de Red Deer et de Lethbridge. Elles ont tellement aimé ces folleries qu'elles veulent participer à toutes les autres activités de FJA.

Après un meurtre bien exécuté, tout le monde s'est dégêné et a dansé le *Cotton Eye Joe*, une danse en ligne, toute la fin de semaine. (Certains ont même dansé dans leur sommeil!)

Dimanche est arrivé beaucoup trop vite. Après les séances de photos, tous les participants se sont dit de tristes au revoir en espérant de se revoir avant l'année prochaine. Peut-être aux Jeux francophones de l'Alberta?







Des défis à relever

COOKING LAKE — Le programme d'agents motivateurs, qui a pour but d'engager des jeunes en région pour motiver les groupes régionaux de FJA, sera l'un des projets sur lesquels Francophonie jeunesse de l'Alberta mettra davantage d'efforts au cours de la prochaine année. Lors d'une entrevue accordée au journal Le Franco, la présidente, Andréa Brais, a expliqué que l'association aura aussi à faire face à de nouveaux défis, répercussions directes des dernières compressions budgétaires gouvernementales.

L'un de ces défis est évidemment d'augmenter l'autofinancement de l'association. «Nous sommes rendus à un autofinancement de 8 pour cent de notre budget total, déclare Mme Brais, et on vise 10 pour cent pour bientôt. On a avancé beaucoup depuis le début du projet de distribution de livres». Rappelons que FJA a une entente avec les Éditions Duval d'Edmonton pour faire la distribution de la série de livres *Parle-moi de francophonie* dont le premier auteur fut Guy Lacombe.

Les soupers bénéfices sont également une bonne source de revenus. L'automne dernier, l'organisme a recueilli plus de 3000$.

FJA a aussi connu une baisse de son nombre de membres dernièrement. Le conseil d'administration a justement profité de la réunion de la fin de semaine pour changer ses statuts et règlements. Dorénavant, le membership sera «universel», c'est-à-dire que les jeunes, lorsqu'ils achèteront leur carte, seront membres jusqu'à l'âge de 25 ans et n'auront plus à renouveler.

Enfin, Andréa Brais souligne que FJA, comme toutes les autres associations francophones minoritaires, subira les compressions budgétaires du gouvernement. Pour y faire face, la présidente mentionne qu'il faudra réduire davantage le coût des activités et recruter plus de bénévoles.

Le nouveau conseil d'administration de Francophonie jeunesse de l'Alberta se compose des personnes suivantes: Andréa Brais (présidente), Sylvie Mercier (vice-présidente aux affaires externes), Diane Bégin (vice-présidente aux affaires internes), Chantal Cyr (trésorière), Georgina Marcoux (secrétaire), Rachelle Gaulin et Gabrielle Cloutier (conseillères).

· Billet ·

Les unions, quossa donne?

Imaginez le tableau: vous êtes le patron ou la patronne d'une PME. Les temps sont difficiles, vous cherchez à améliorer votre productivité. Vous n'avez d'autre choix que d'acheter une machine à la fine pointe de la technologie et de mettre deux personnes à pied. Vous invitez les deux employés dans votre bureau. Vous leur exposez la situation. Comme ils sont syndiqués, ils vous sortent une copie de leur convention collective dans laquelle se trouve une clause qui stipule que, dans le cas de changements technologiques, vous devez quand même payer vos employés inutiles jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge vénérable de 55 ans. Plein salaire, sans oublier les avantages sociaux. Par la suite, c'est leur pension qu'ils recevront. Complètement déprimé(e), vous pouvez:

1) Vous frapper la tête sur les murs pour avoir accepté de signer la convention;
2) Acheter le matériel quand même et accuser un énorme déficit;
3) Déclarer faillite.

Hypothèse ridicule? C'est pourtant la situation dans laquelle se trouvent les dirigeants des deux grandes compagnies ferroviaires canadiennes. Grève ou pas, retour au travail forcé ou non, le problème demeure entier: les syndicats n'ont pas la flexibilité requise pour assurer la transformation de plus en plus rapide de l'économie canadienne et mondiale.

En 1913, les conditions de vie de la grande majorité des ouvriers étaient peu enviables. La plupart des emplois étaient saisonniers, l'assurance-chômage et l'assurance-maladie n'existaient pas, les salaires étaient tellement bas que les femmes et les enfants devaient travailler dans des conditions de semi-esclavage pour assurer la survie des familles. La mise sur pied des syndicats à cette époque était non seulement souhaitable, mais nécessaire. Mais ces organismes ont profité de l'abondance qui a suivi la fin de la Deuxième Guerre pour accaparer un pouvoir politique parfois démesuré; qu'on se rappelle la paralysie du pays en 1975 suite au débrayage de plus d'un million de syndiqués.

Assurer des conditions de travail acceptables et des salaires en fonction des compétences et des efforts fournis, voilà quel devrait être le mandat de tout syndicat. Mais lorsqu'il s'agit d'exiger l'impossible et de mettre en péril l'existence même du milieu de travail, c'est le moment de réagir. Peu importe ce qu'en pense Lucien Bouchard, il y a des limites au droit de grève des syndiqués.

Ce n'est pas parce qu'on est adversaire de la droite qu'il faut excuser les excès de la gauche.

François Pageau



Courrier des lecteurs

L'ACFA Centralta n'est pas responsable!

N.D.L.R. — Cette lettre, dont Le Franco a reçu copie conforme, est adressée à Julie Duclaume, coordonnatrice de la Francoféerie 1995.

Madame,

J'ai lu avec intérêt l'article de madame Carole Thibeault paru dans Le Franco du 10 mars 1995.

En commençant, je veux vous préciser que l'ACFA Centralta tient son assemblée annuelle début mars depuis de très nombreuses années. Habituellement, elle se déroule à Morinville mais cette année, nous désirions une salle plus grande et notre choix s'est porté sur Saint-Albert, ville de notre régionale.

Je suis désolé que votre fête n'ait pas connu le succès escompté mais je ne crois pas que notre souper-théâtre y soit pour grand chose. Notre salle était remplie avec ses 195 personnes mais ce ne sont pas des habitués de la Cabane à sucre. Au maximum, peut-être que 20 d'entre elles se seraient rendues à Edmonton! On est encore loin du 1200!

Mais en continuant ma lecture, j'ai pu constater que madame Thibeault avait poussé sa recherche un peu plus loin et découvert plusieurs autres raisons pour lesquelles la Francoféerie n'avait pas été aussi achalandée que par le passé.

J'espère, madame, que nous pourrons, dans le futur, éviter que nos activités coïncident. Si c'est le cas, soyez assurée que votre régionale ne sera pas tenue responsable si nous n'obtenons pas le succès espéré.

Claude Dallaire
Président ACFA Centralta

Le Franco est heureux de publier les commentaires de ses lecteurs sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général. Les témoignages et les réactions à des textes parus dans nos pages sont également bienvenus. Toutefois, puisque l'espace dont nous disposons est limité, nous nous réservons le droit de raccourcir les textes. Nous en retrancherons au besoin, les passages diffamatoires ou de nature à offenser par leur ton ou leur contenu. Les propos publiés dans *Le courrier des lecteurs* représentent uniquement l'opinion des signataires des lettres. Leur publication ne signifie pas que le journal partage ce point de vue. Toutes les lettres doivent être signées et accompagnées d'un numéro de téléphone et d'une adresse, afin que nous puissions entrer en contact avec l'auteur si nécessaire.

La rédaction

Pensée de la semaine
Faut-il réagir contre la paresse des voies ferrées entre deux passages de trains?
Marcel Duchamp



Directeur: François Pageau
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault
Graphiste: Lynda Gagnon
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
JASPER: Marie-Joëlle Driard
MEDICINE HAT: Guy Larocque
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron







Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.
Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1861.
Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.

Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

•Cité francophone

Le coup d'envoi est donné

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON — Le rêve a commencé à se concrétiser pour les responsables de la Cité francophone: ils ont reçu un premier versement de 500 mille dollars du Patrimoine canadien, sur un montant total de 2,2 millions de dollars à recevoir de ce ministère. Une autre tranche du budget sera assurée par la contribution financière des membres de la communauté.

Depuis le lancement officiel de la campagne de financement, le 23 septembre dernier, la Cité poursuit une stratégie de visibilité en se joignant à la plupart des activités qui se déroulent dans la grande région d'Edmonton.

C'est dans cet esprit qu'on a effectué le tirage de plusieurs t-shirts sur lesquels se retrouve le logo coloré et distinctif de la Cité. Lors de la cabane à sucre de la Francofêrie, c'est Jeremy Freeman, un élève de l'école Louis St-Laurent, qui a gagné. Angèle Aubin, de Beaumont, est la chanceuse qui affiche les couleurs de la Cité après avoir gagné son t-shirt à l'occasion des portes ouvertes de l'école Maurice-Lavallée.



Christiane Spiers, membre du conseil d'administration de la Cité, tient le chèque de 500 000$ du ministère du Patrimoine canadien.

La démolition de l'école Saint-Thomas d'Aquin est prévue pour mai prochain, et la construction commencera en juin; si tout se déroule tel que planifié, l'ouverture officielle se fera en juin 1996.

Nomination à l'ACFA



EDMONTON — L'Association canadienne-française de l'Alberta annonce la nomination de Patrick Thibaudeau au poste d'adjoint au directeur du développement culturel. Il est en poste depuis le 20 mars.

M. Thibaudeau a pour tâche d'appuyer le développement culturel régional et viendra ainsi épauler les efforts de Yves Caron, directeur du développement culturel.

Diplômé en théâtre du Grant MacEwan Community College, M. Thibaudeau vit en Alberta depuis plus de 20 ans. Il a interprété de nombreux rôles au théâtre, notamment dans les pièces *On n'est pas des enfants d'école* de l'UniThéâtre et *Le petit Prince* de la Boîte à Popicos.

M. Thibaudeau occupait le poste de coordonnateur artistique du deuxième Festival de théâtre communautaire à la Fête franco-albertaine.

Premier bal annuel de la francophonie

ALAIN BERTRAND

CALGARY — Un peu plus de 100 personnes se sont rassemblées à l'hôtel Palliser de Calgary, le 18 mars dernier, pour célébrer non seulement le premier bal annuel de la francophonie mais aussi le dévoilement du nom du centre scolaire communautaire.

Plusieurs représentants des divers paliers gouvernementaux s'étaient déplacés pour participer à la fête. Parmi ceux-ci, nous retrouvions Jan Brown, député réformiste de la circonscription Calgary Sud-Est; Denis Hérard, membre de l'assemblée législative albertaine, Barry Erskine, échevin de Calgary, et Donna Petrachenko, directrice régionale du ministère du Patrimoine canadien en Alberta.

Suzanne Sawyer, présidente de la Société francofun qui était responsable d'organiser l'événement, a profité de l'occasion pour faire connaître son organisme. Cette nouvelle société a également reconnu le travail de plusieurs bénévoles qui travaillent depuis de nombreuses années au développement de la francophonie calgarienne. On retrouvait, entre autres, Léo Boileau et Mario Savard, deux hommes qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans le projet de centre scolaire communautaire. Paulette Boutet, Danielle Robidoux, Michelle Stanners et Francine Stewart sont d'autres personnes qui ont été reconnues pour leur contribution.

Vers la fin de la soirée, le nom du futur centre scolaire communautaire de Calgary a enfin été dévoilé. Un comité de sélection avait été formé pour trouver un nom. Une cinquantaine de noms ont été soumis par l'entremise d'un concours mais aucun, semble-t-il, ne décrivait assez bien la nature calgarienne du centre. Le nouveau président de la Société du centre scolaire communautaire, Denis Gadbois, a annoncé que le centre s'appellerait «La Cité des Rocheuses». Rappelons que l'ensemble des fonds recueillis au cours de la soirée serviront au financement du centre.

La fête a été un véritable succès grâce au travail de nombreux bénévoles dont Jean-Pierre Lajoie, Gisèle Danis, Ben Van De Walle et Marie-Andrée Delorme. Le spectacle de la soirée a été des plus réussis. Parmi les artistes, nous retrouvions les Gigueurs de Calgary, les chanteuses Yvonne Mahé-Carrier et Shari Ghaskin et les groupes Alendail et Night Shift. Enfin, le vrai succès de la fête a certainement été de rapprocher davantage les membres de la communauté francophone de Calgary.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

À l'affût d'une erreur

Qui croirait que la préposition à soit la source d'un grand nombre d'erreurs en français? Quand à ne prend pas la place de a (avoir conjugué), on le remplace par sur, de, en ou avec. Enfin, l'emploi de à est carrément inutile parfois. Aussi, si vous avez le français à coeur, lisez attentivement ce qui suit.

Pour distinguer entre a et à, un seul truc: déterminer s'il s'agit du verbe ou de la préposition. Dans l'exemple **on a un poste à combler**, le premier a est un verbe, avec un sujet (on). La préposition à se trouve dans le complément (un poste à combler).

L'anglais cause des erreurs de préposition en français, particulièrement avec **sur** et **dans**.

Les activités comme **être sur le téléphone, travailler sur le troisième étage, siéger sur un comité, passer sur un feu rouge** et **accrocher un tableau sur le mur** demandent une agilité peu commune. Pensez-y un peu: Comment peut-on s'asseoir sur un comité? Ou passer au-dessus d'un feu de circulation? Dans tous les cas, on devrait remplacer sur par à (ou sa variante **au**).

La préposition **dans** s'infiltre dans des contextes qui exigent normalement à en français, à cause des structures «interested in (my projects)» et «to participate in a meeting». Les emplois corrects sont **intéressé à mes projets** et **participer à une réunion**.

En français, l'usage a longtemps hésité entre à, **ce** et **de**, particulièrement aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Les colons de la Nouvelle-France ont importé ce flottement syntaxique. **À matin** et **à soir** perpétuent cet état ancien de la langue, de même que des contextes comme **le manteau à ma mère** ou **le fils à Jacques**.

Au XVII[e] siècle, l'Académie française recommande l'usage de **ce matin, ce soir, le manteau de ma mère** et **le fils de Jacques**. Elle sourcille devant les tournures avec à, désormais jugées «vulgaires». Que cela ne vous empêche surtout pas de chanter «Les gens de par chez nous» d'Angèle Arsenault! Pour refléter la culture d'un peuple, les tournures acadiennes comme «Antoine à Philomène-Marie» surpassent celles du français standard.

Tout de même, abstenez-vous de dire **je m'attends de le voir** ou **je l'ai emprunté de mon frère**, en conversation. La grammaire exige l'emploi de à après les verbes s'attendre et emprunter.

Pour couronner cette longue liste d'erreurs, il me reste à mentionner les emplois superflus de à. Croyez-le ou non, **tous les jours** et **chaque semaine** se suffisent à eux-mêmes: le à qui les précède souvent est inutile. Même chose pour **pallier** à et **aider** à, fautifs en français. Si les emplois corrects **pallier le problème** et **aider Monique** vous font grimacer, cela démontre bien la grande diffusion de ces deux erreurs.

Et maintenant, c'est à regret (et non avec regret) que je vous quitte: la chronique est terminée.

CALENDRIER CULTUREL

AVRIL 1995

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements pour les activités de **MAI** avant le **12 AVRIL** soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel.
Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.



RÉGION — BONNYVILLE

BONNYVILLE

Activités régulières

• **Rencontres pour jouer aux cartes, au Bingo et jeux libres** tous les lundis et vendredis de 13h00 à 15h00. Invitation spéciale aux aîné.e.s.
Info: 826-5275

• **Vidéocassettes pour enfants**
Francoin - Info: 826-5275

Medley

Activités régulières

• **Cours de dessin pour enfants**
École Voyageur - Chaque mardi soir de 18h15 à 19h15
Info: 594-1802

• **Cours d'aérobie**
École Voyageur - Chaque mardi soir de 19h30 à 20h30
Info: 594-1802

• **Rencontre des Castors**
École Voyageur - Chaque mercredi de 18h15 à 19h30
Info: 594-1802

• **Rencontre des Louveteaux-Jeannettes**
École Voyageur - Chaque jeudi de 18h15 à 20h15
Info: 594-1802

• **Ballon-volant (1) adultes**
École Voyageur - Chaque lundi à 19h30 - Info: 594-1802

• **Ballon-volant (2) adultes**
École Voyageur - Chaque vendredi à 19h30
Info: 594-1802

RÉGION — Calgary, Banff, Red Deer

Calgary

Activités régulieres

• **Rencontres du club de l'amitié**
Chaque vendredi soir de 19h30 à 22h00
Salle paroissiale - Église Ste-Famille (1717-5[e] rue S.-O.)
Info: M. Oscar Fauchon au 244-2200

• **Bonjour Calgary**
Canal 10 (Rogers Cable)
Tous les dimanches à 17h30
En reprise, lundi à 13h00 & mardi à 19h30.
Différents aspects de la vie francophone à Calgary
Productcur: Alain Taunor
Info: 269-9922
Télécopieur: 269-1526

• **Copains de jeux**
Parents d'enfants d'âge préscolaire francophones
De 9h30 à 11h30 tous les vendredis
Info: Rachel Desroches 282-1630

Lundi 3 avril au Samedi 27 mai

• **Cours de français pour enfants, adultes, à tous les niveaux**
Alliance française
(#301, 902-11[e] avenue S.-O.)
Info: 245-5662

• **Jusqu'au 23 avril**
Exposition de photographies
Serge Tousignant
Nickle Arts Museum
Info: 220-7234

CINÉMA

Calgary

Plaza Theatre
1133 Kensington Rd. N.W.

Du 21 au 30 avril

Latcho Drom
(France 1993)

Ce film réalisé par Tony Gatlif trace un portrait du peuple gitan à travers sa musique, sa danse, son histoire et son vécu. Lui-même Gitan, le réalisateur révèle les liens qui rattachent les diverses tribus de ce peuple en migration constante et par extension, les liens qui nous attachent à eux, liens qui trouvent leur fondement dans notre humanité commune.

Vendredi 21 avril 21h15
Samedi 22 avril 13h30 & 19h00
Dimanche 23 avril 15h30 & 21h00
Lundi 24 avril 21h30
Mardi 25 avril 19h00
Mercredi 26 avril 19h00
Jeudi 27 avril 21h15
Vendredi 28 avril 19h00
Samedi 29 avril 15h30 & 21h15
Dimanche 30 avril 13h30 & 19h00

Medicine Hat

(Local)
533, 1[ère] rue

Ciné-Club:
L'Affaire Bronswick

Vendredi 7 avril
19h00

RÉGION — EDMONTON

EDMONTON

Activités régulières

• **Cours de gymnastique français**
CLUB ORTONA
Info: Michel Arsenault ou Valérie Oudin 466-3547

• **Parties de cartes**
Fraternité d'âge d'or
Saint-Thomas d'Aquin
Salle St-Jean
Les 2[e] et 4[e] mercredis de chaque mois
Tous les aîné.e.s bienvenu.es!
Info: 469-3073 ou 466-1258

• **La Ribambelle**
Groupe de jeux
Enfants d'âge préscolaire
Jeux libres, lecture, musique, bricolage tous les mercredis
De 10h00 à 11h30
Info: Danielle au 465-1909

• **Prévenir la violence**
Sessions d'information et de soutien
300, 9119-82 avenue
Rencontres mercredis à 19h00
Info: 428-2625

• **Soirée de conversation**
Alliance française
(# 300, 10318-82[e] avenue)
Tous les jeudis soirs
De 19h00 à 21h00
Entrée libre - Info: 466-4326

• **Bistro (restaurant)**
8711-82[e] avenue
Centre culturel
Marie-Anne-Gaboury
Ouvert tous les vendredis
de 16h00 à 4h00
Menu à la carte
Info: 466-4326

• **La bibliothèque de l'Alliance française**
Ouverte le jeudi soir
de 19h00 à 21h00
Venez découvrir nos trésors
(#300, 10318-82[e] avenue)

• **La décadence**
Programme radiophonique
à CJSR - 88,5 FM
Chaque mardi soir de 21h00 à 22h00. Présenté par l'AUFSJ.
Musique, forum, sujets variés et actualité en français.

• **Parties de bridge**
Jeudi à 13h30
Manoir St-Thomas &
tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim.
Info: Églande Mercier au 489-4417

• **Société généalogique du Nord-Ouest**
Ateliers d'initiation et d'orientation
Centre de recherche:
#200, 10008-109 rue.
Centre généalogique ouvert:
Lundi, mardi, mercredi de 10h00 à 15h00
Dernier mercredi de chaque mois centre ouvre à 19h00
Info: 424-2476

Lundi 3 avril

• **Audio-conférence**
François Catellier
expert en agriculture internationale:
"Viser le marché mexicain avec succès"
Faculté St-Jean de 18h00 à 22h00
Coût: 30$
Info: Arnaud Dhuicque
465-8744

3 & 4 avril
31 mai au 1er juin

• **Cours de français, langue seconde**
Lundis et mercredis
(16 sessions - 135$)
Mardis et jeudis
(16 sessions - 135$,
18 sessions - 150$)
de 19h30 à 21h30
Pas de cours le 17 avril
et le 22 mai
Cours offert aussi les samedis
du 29 avril au 17 juin
de 9h00 à 16h00
(inscription: 99$)
Cours offert par le CECA
(Centre éducatif communautaire de l'Alberta)
Faculté St-Jean
Info: 468-1582

Jeudi 6 avril

• **Causerie: L'influence de l'église orthodoxe sur l'histoire de la Russie**
M. Michel Dimitriev
Professeur, Université de Moscou, invité à l'Université de l'Alberta
Info: 433-0671

Vendredi 7 avril
Samedi 8 avril

• **L'animation d'activités d'expression**
10h de cours pour les personnes intéressées à faire de l'animation de la jeunesse.
CECA
(Centre éducatif communautaire de l'Alberta) Faculté St-Jean
Info: 468-1582

• **8[e] colloque provincial de la FPFA**
Thème: "Les parents partenaires au coeur de l'éducation française"
Holiday Inn Crown Plaza
Prix d'entrée: 50$/personne
Info: 468-6934

• **8 avril**
Déjeuner mensuel de l'Alliance française
Café Soleil
(10360-82[e] avenue)
Entre 12h00 et 13h00
Info: 433-0671

Association canadienne-française de l'Alberta

Mercredi 12 avril

• Déjeuner de l'Association des gens d'affaires d'Edmonton
Ron Poirier
"Assurances entre partenaires en affaires".
Info: 944-1351

18 avril au 1er juillet

• Cours de langue pour adultes, pour parents et enfants, pour adolescents, pour touristes
Cours de conversation avancée & cours de civilisation française offerts par l'Alliance française (#300, 10318-82e avenue).
Inscription les 10, 11 et 12 avril.
Contactez Régine au 463-6191 ou 433-0671

Jeudi 20 avril

• Assemblée générale et conférence de Monsieur Dominique Borneuf
"Conditions de contaminaton des sols et des eaux souterraines et des principes de restauration dans le cadre des lois environnementales de l'Alberta".
Alliance française (#300, 10318-82e avenue) à 19h00.
Info: 433-0671

21 & 22 avril

• L'animation de jeux
10h de cours pour les personnes intéressées à faire de l'animation de la jeunesse.
CECA (Centre éducatif communautaire de l'Alberta)
Faculté St-Jean
Info: 468-1582

21-22-23 avril

• Festival théâtre jeunesse Alberta
Pour les groupes de théâtre étudiantsde la 7e à la 12e année.
Au Tim Horton's Children Ranch (Kananaskis).
Vous pouvez réserver maintenant en communiquant avec Guylaine Normandin à l'UniThéâtre au 469-7193.

Samedi 22 avril

• Concours d'art oratoire
pour les élèves de la 4e à la 12e année (français langue seconde, immersion & francophone).
Concours organisé par CPF (Canadian Parents for French)
Spruce Grove

28 & 29 avril

• La ruée vers l'art
Fin de semaine d'activités culturelles pour jeunes, organisée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta.
École Notre-Dame
(15425-91e avenue)
Vendredi de 12h00 à 15h00 pour les élèves de la maternelle à la 3 année
Samedi de 9h00 à 16h30 pour les élèves de la 4e à la 6e année.
Jeux, présentations théâtrales et artistiques, visite de l'exposition d'arts visuels, jeu d'animation culturelle!
Info: 468-6934

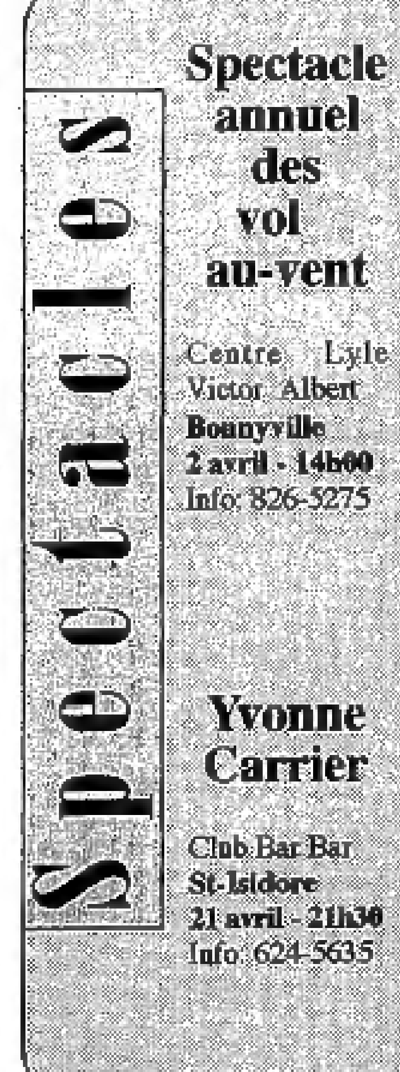
• L'animation d'activités de plein air
10h de cours pour les personnes intéressées à faire de l'animation de la jeunesse.
Offert par le CECA (Centre éducatif vcommunautaire de l'Alberta)
Faculté St-Jean
Info: 468-1582

• Camps d'été
Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant pour les camps d'été (résidentiel) au Centre de plein air Lusson à compter du 2 juillet jusqu'au 25 août 1995.
Info: 469-4401

• Camp Soleil
Camp du jour pour les enfants de 6 à 10 ans.
Du 4 juillet au 25 août
Centre communautaire Bonnie Doon (9240-93e rue).
Coûts: Membres de l'ACFA: 70$ par enfant par semaine ou 65$ par enfant par semaine (plus d'un enfant par famille).
Non-membres: 75$ par famille ou 70$ par enfant par famille (plus d'un enfant par famille).
Les frais sont déductibles d'impôt.
Camp organisé par l'ACFA régionale d'Edmonton.

29 avril au 17 juin

• Cours de français, langue seconde
Tous les samedis
7 sessions - 99$
De 9h00 à 12h00 ou de 13h00 à 16h00
Cours offerts par le CECA (Centre éducatif communautaire de l'Alberta)
Faculté St-Jean
Info: 468-1582



RÉGION Fort McMurray

Samedi 8 avril

• Focus sur le tiers monde
Présentation des nombreux voyages de Gary Ouellet dans les pays en voie de développement.
19h00
Local de l'ACFA
Entrée libre
Info: Jean-Luc au 791-7700

Dimanche 23 avril

• Messe en français à l'Église St. John
17h00
Info: Jean-Luc au 791-7700

RÉGION Rivière la Paix

Samedi 8 avril

• La passion du Christ
La paroisse de Girouxville et le mouvement des femmes chrétiennes vous invitent.
Présentation sous forme théâtrale pour encourager la compréhension du mystère de la Résurrection.
Présentée par des élèves de la 10 et 11 année de l'école Maurice-Lavallée à l'église de Girouxville
20h00 - Entrée libre pour les enfants, 3$/adulte, 5$/couple.
Info: Thérèse au 323-4673

21 & 22 avril

• Colloque "Le parent... le principal éducateur"
Organisé par le Conseil régional d'éducation française.
Collège Notre-Dame de Falher à partir du 21 à 18h30 (réunion annuelle), suivi d'une conférence prononcée par Florence Gobeil Dwyer et un vin fromage à 22h00.
Samedi le 22: conférence à 9h00, dîner à la fortune du pot à 12h00, conférence d'Yvon Laberge (Hope Learning) à 13h30 et parade de modes d'enfants à 15h30.
Info: Thérèse au 837-3400

RÉGION Lethbridge

• Brunch
2 avril - de 10h30 à 12h30
Centre culturel
(202, 325-6e rue S.)
Entrée: 4$/adulte - 2$/enfants de 6 à 12 ans, 12$/famille.
Info: Adjoa au 328-8506

• Cours de français pour adultes
Cours offerts par le CREF les mercredis de 19h00 à 21h00.
Centre culturel de l'ACFA
Il n'est pas trop tard pour vous joindre au groupe.

• Cabane à sucre
9 avril - de 12h00 à 17h00
Groupe musical "Ambiance"
Parc Henderson Lake
Kiwanis shelter
Entrée: 8$/adulte - 3$/enfants de 6 à 12 ans, 18$/famille.
Info: Adjoa au 328-8506

• Bar payant, activités libres, jeux de cartes, etc...
28 avril - 19h30
Centre culturel
(#202, 325-6e rue S.)
Info: 328-8506

• Le Centre de Ressources du CREFL est ouvert tous les samedis matins de 11h00 à 12h00, sous la gérance de Lise Dumont, au Centre Culturel de l'ACFA. Pour une cotisation de 5$ par an, vous pouvez emprunter livres, jeux, cassettes vidéo et audio pour une durée de deux semaines à la fois (renouvelable)

RÉGION Plamondon

• Cours de perfectionnement en français - 3 et 17 avril
Centre communautaire scolaire Beauséjour à 19h00
Info: Raymond: 798-2045

• Cours de gigue
5, 12, 19, 26 avril
Centre communautaire scolaire Beauséjour
Info: Karen, 798-2045

• Expo-science
6 avril
Centre communautaire scolaire Beauséjour
Info: Gerryd: 798-3896

• Boîte à chansons
7, 21, 28 avril
Centre communautaire scolaire Beauséjour
Info: Denise, 798-3896

RÉGION Saint-Paul

• La passion du Christ
5 avril
Cathédrale de Saint-Paul
12h45 pour les écoles
20h00 pour le grand public
Entrée libre
Info: Jean-François au 645-4800

• Soirée de talents amateurs: chant, théâtre, musique, etc...
8 avril
Senior Citizen Hall
Entrée: 3$
Info: Jean-François au 645-4800

• Brunch accompagné d'un court spectacle humoristique
9 avril - 11h00
Info: 645-4800

Jasper

• Cabane à sucre
9 avril - de 14h00 à 19h00
Treefoil Lake (Jasper Park Lodge)
Entrée: 12$/adulte non-membre
10$/adulte membre
Enfant de 6 à 12 ans:
6$ non-membre
4$ membre
Info: Susan au 852-5875

• Hinton - Cours de français pour adultes:
5 semaines. 3 juillet au 5 août
Forest Technology School
Coût: 1 700$
(chambre, pension, scolarité)
Info: 468-1582

• Brunch accompagné d'un court spectacle humoristique
9 avril - 11h00
Info: 645-4800

St-Isidore

• Piano bar - 7 avril
Spectacle - 28 avril
Club Bar Bar - 624-5635
Entrée libre pour les membres
5$/non-membre
Info: 624-5635

• Tangent - Parties de cartes pour aînés
Mardi - Centre culturel
Info: Irène au 359-2136
Club de bridge
Lundis à 19h30
Info: Philippe au 359-2127

• Falher - La joujouthèque/ mini centre de ressources
Au local du CREF/Centre Notre-Dame. Ouvert les lundis, mardis, mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00. Info: 837-3400

• Tangent - Parties de cartes pour aînés
Mardi - Centre culturel
Info: Irène au 359-2136
Club de bridge
Lundis à 19h30
Info: Philippe au 359-2127

Medicine Hat

• Café-causerie - 25 avril
Local (533, 1e rue) à 19h00
Entrée libre pour membres
Info: Nathalie: 528-4419

• Activités régulières
Café-causerie le dernier mardi de chaque mois au bureau situé au 533, 1e rue sud-est.
Info: 528-4419

ACFA provinciale
Tél: 466-1680
Télécopieur: 465-6773

Nouveau directeur à Maurice-Lavallée

FRANÇOIS [illegible]

EDMONTON — Après un processus de sélection marqué par des dissentions entre les intervenants, le directeur général du Conseil scolaire régional du Centre-Nord, Gérard Bissonnette, a annoncé la nomination de Laurent Gravel au poste de directeur de l'école Maurice Lavallée.

Le comité de parent, le personnel de l'école et le conseil scolaire ont tous participé à l'élaboration des critères de sélection du nouveau directeur. Suite à un sondage effectué auprès des parents, des divergences d'opinion sont survenues sur les priorités retenues dans le choix d'un directeur. Une pétition de 200 signatures portant sur la confessionnalité d'un nouveau directeur a même circulé. Le choix du conseil s'est finalement porté sur Laurent Gravel, un Franco-Ontarien qui oeuvre dans le domaine de l'éducation depuis plus de 21 ans.

Détenteur de deux baccalauréats, un en sciences sociales et l'autre en éducation, Laurent Gravel a occupé plusieurs fonctions en enseignement. D'abord professeur, il devient ensuite directeur d'école puis grimpe les échelons jusqu'à devenir coordonateur du R de formation et de programmation du secteur nord-est de l'Ontario français. Spécialisé dans l'évaluation du rendement scolaire, Laurent Gravel possède aussi un brevet d'agent en supervision.

Les attentes de la communauté d'Edmonton sont nombreuses et c'est un défi de taille qui attend M. Gravel. L'arrivée de nouveaux conseils scolaires, les compressions budgétaires provinciales, le transfert de responsabilités vers les écoles, la recherche de consensus entre les intervenants, tous ces éléments demandent au futur directeur de l'école Maurice-Lavallée beaucoup d'énergie, de créativité et de diplomatie.



Pour circuler en français sur l'autoroute de l'information:

La FCFA propose la création d'un Franco-Net canadien

OTTAWA(APF) — La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) veut circuler en français sur la future autoroute de l'information. Elle propose donc la création d'un réseau télématique pancanadien en français.

La Fédération a profité des audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur les nouvelles technologies de communication, pour revendiquer une voie d'accès française sur la future autoroute canadienne du XXIe siècle, mais à un tarif équivalent à celui d'un marché local anglophone.

La FCFA pense que cette autoroute électronique serait une bonne façon de rapprocher les petites communautés francophones, qui sont dispersées au quatre coins du pays. Mais elle ajoute que les francophones ne devraient pas être obligés de parler en anglais à leur ordinateur personnel pour se faire comprendre. «Notre première crainte est que l'autoroute de l'information ne se développe principalement qu'en anglais». Elle deviendrait alors, «un agent potentiel d'assimilation féroce».

Alors que l'industrie prône la libre concurrence, la FCFA pense plutôt que le gouvernement fédéral a l'obligation légale (Loi sur les langues officielles) de s'assurer que les francophones pourront communiquer en français sur le réseau.

Déjà, les Fransaskois de la Saskatchewan (Réseau Mercure) et les Franco-Ontariens (Village électronique) explorent depuis quelques années les avenues de la télématique, dans le but de créer des liens entre des communautés et des individus dispersés sur un vaste territoire.

On imagine aussi toutes les possibilités de l'autoroute de l'information pour l'enseignement à distance. Il existe déjà des réseaux d'éducation à distance en français mais selon la FCFA, les universités et collèges n'ont pas les moyens de faire cavalier seul, à cause des coûts. On voudrait donc que l'entreprise privée investisse dans l'enseignement assisté par ordinateur en français.

Mais avant de parler de l'autoroute de l'information les Canadiens devront s'initier aux rudiments de la technologie informatique. Selon Statistique Canada, seulement le quart des foyers canadiens ont un ordinateur personnel à la maison et le tiers de ces foyers disposent d'un modem. Or le modem, c'est ce qui permet de rentrer dans un réseau informatique.

• *L'Ampoule magique*

Un bon morceau pour les adeptes de Woody Allen

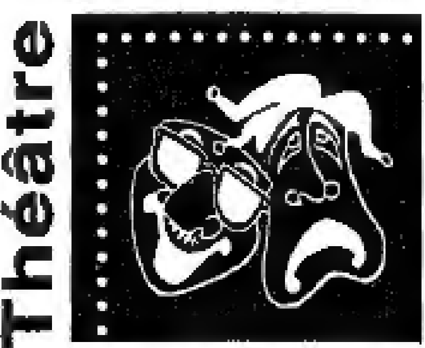
EDMONTON — Ça y est! Enfin un Woody Allen sur scène à Edmonton, avec ses névroses, ses questions métaphysiques, sa vision singulière de la vie! Son entourage compte des personnages familiers - une mère forte, un père égoïste, un adolescent rêveur, un voyou, une vendeuse naïve, un impressario de talents médiocres. Ce sont des ratés, des rêveurs, profondément humains et très touchants. C'est du Woody Allen tout craché - magie, espoir, déceptions, humour, présenté dans l'atmosphère nostalgique de l'après-guerre, à Brooklyn.

La pièce *L'Ampoule magique* sera jouée à la Faculté Saint-Jean, les 31 mars et 1er avril, à 20h. Produite par le Cercle Molière de Saint-Boniface, cette présentation est rendue possible grâce à l'UniThéâtre et le Comité spectacles de l'ACFA régionale d'Edmonton.



La famille Pollack à son meilleur: Steve (Patrick Trudel), Rose (Irène Mahé) et Paul (Christian Molgat).

Pour de plus amples informations, communiquer avec Guylaine ou Daniel : 469-7193.



Jeunesse Théâtre

Le décor et l'éclairage: le trompe-l'oeil sans tape-à-l'oeil

GUYLAINE NORMANDIN

Le décor et l'éclairage d'une pièce de théâtre font partie d'un ensemble qu'on appelle la scénographie et qui comprend aussi les costumes, les maquillages et les accessoires. Même si ces éléments sont conçus par différentes personnes, il est essentiel de conserver une unité entre eux afin d'assurer la cohérence du spectacle. Il faut pour cela que le metteur en scène soit très clair quant à sa conception du spectacle.

Le décor

Lorsque l'on conçoit un décor, on doit tenir compte de plusieurs facteurs. Votre source de données la plus riche est sans aucun doute le texte de la pièce. Les didascalies ou indications scéniques et même le dialogue vous fourniront les renseignements techniques dont vous avez besoin pour commencer: entrées et sorties, nombre de personnages, mouvements, lieu unique ou lieux multiples, ambiance, etc.

Ensuite, vous devez considérer l'espace dans lequel la pièce sera jouée. S'agit-il d'une scène traditionnelle ou d'un espace plus flexible? Quelles sont ses dimensions (longueur, largeur, hauteur)? Si vous construisez votre décor dans un endroit autre que la salle de spectacle, ayez la bonne idée de prendre les mesures des portes et des corridors menant à la salle de spectacle. Si vous jouez dans plusieurs lieux, prévoyez un décor léger, facile à monter et à démonter.

Il y a plusieurs façons de représenter scéniquement le même lieu. Prenons, par exemple, un jardin public.

-Façon réaliste: un banc et quelques arbres en avant-plan. Au fond, une toile peinte qui prolonge l'espace.

-Façon naturaliste: de la tourbe et des feuilles au sol, de vrais arbres, de vrais bancs, des poubelles, des détritus, etc. Il s'agit ici de littéralement recréer un vrai parc sur scène.

-Façon symboliste: une plante peut symboliser tout un jardin.

-Façon abstraite: un banc posé sur un immense tissu vert.

Le style de la pièce devrait dicter le style du décor. Que vous optiez pour le réalisme ou l'abstraction, la règle d'or demeure la simplicité. Le décor ne doit surtout pas écraser les comédiens, ce sont eux que le public est venu voir.

Dans le cas de lieux multiples, il y a plusieurs solutions. On peut choisir de représenter tous les lieux simultanément et de les isoler avec l'éclairage. Si le changement de lieu intervient à l'entracte, on peut faire un changement de décor complet. Dans le cas d'un décor simple, on peut aussi effectuer les changements à vue et même les intégrer au jeu des comédiens. Plus votre décor est réaliste, plus il est figé. Un décor symboliste ou abstrait est plus flexible. Ne sous-estimez pas le pouvoir du jeu de l'acteur; il peut transformer un espace vide en château ou en forêt mieux que n'importe quel décorateur puisqu'il fait appel à notre imagination.

L'éclairage

L'utilité première de l'éclairage est de nous permettre de voir les acteurs. L'éclairage délimite l'espace scénique, il peut aussi définir un moment du jour ou de la nuit, la saison et les conditions atmosphériques et marquer le temps qui passe. On peut se servir de l'éclairage pour remplacer un décor (lumière filtrée par un vitrail pour une église, ombres de barreaux pour une prison). Certains effets peuvent appuyer un changement d'ambiance, le monologue intérieur d'un personnage ou un retour en arrière.

Encore une fois, la simplicité est de rigueur. Il ne faut en aucun cas remplacer l'émotion des acteurs par un effet d'éclairage. Rappelez-vous qu'un effet réussi est un effet qu'on ne remarque pas. Évitez de laisser le public dans le noir plus de cinq secondes. Les noirs prolongés ont pour effet de faire décrocher le spectateur et de briser la fluidité du spectacle.

Que ce soit pour le décor, l'éclairage ou n'importe quel autre élément du spectacle, pensez qualité et non quantité. Allez à l'essentiel, votre spectacle et votre budget ne s'en porteront que mieux.

Finalement, lorsque vous construisez votre décor ou manipulez des appareils d'éclairages, respectez les règles de sécurité. Travaillez dans l'ordre et la propreté, avec de l'équipement adéquat, afin d'éviter les accidents.

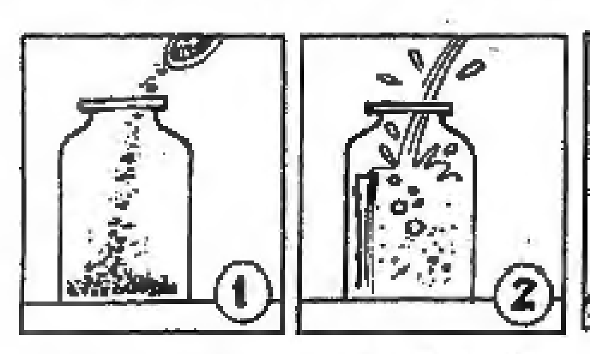
La prochaine étape

La prochaine chronique sera consacrée aux costumes et aux maquillages.

Abonnez-vous au Franco

LES DÉBROUILLARDS

Qu'y a-t-il dans le sol?



L'étude de la composition du sol nous informe sur plusieurs de ses qualités, comme sa capacité à retenir l'eau ou sa richesse en éléments nutritifs pour les plantes, etc. Ce sont là des informations essentielles pour un cultivateur ou pour un forestier!

Déjà, selon la couleur et la texture, il est possible de différencier les grands types de sol. Il est aussi intéressant de connaître la grosseur des particules et leur proportion dans le mélange. Si tu regardes un sol de près, tu remarqueras qu'il est composé d'un mélange de particules de diverses dimensions. Le pédologue (spécialiste de l'étude des sols) détermine le caractère d'un sol en identifiant le type et les proportions des particules mélangées; cette identification porte le nom de « granulométrie ».

Je te propose aujourd'hui une méthode de granulométrie simple. Dépose environ 5 cm de sol dans un bocal de verre. Ajoute suffisamment d'eau pour remplir le bocal aux trois quarts. Ferme hermétiquement le bocal et agite-le vigoureusement. Lorsque tout le sol est en suspension, dépose le bocal et attends environ 10 minutes avant de poursuivre l'expérience.

Les particules de sol n'ont pas toutes le même poids. Elles se déposent dans le fond du bocal par couches : les plus lourdes d'abord, les plus légères ensuite. Tu verras ainsi des couches superposées de sable grossier, puis de sable fin, ensuite de limon (de grosseur intermédiaire entre le sable et l'argile), et enfin l'argile. Cette dernière est d'ailleurs si fine qu'elle peut, après 10 minutes, être encore en suspension dans l'eau.

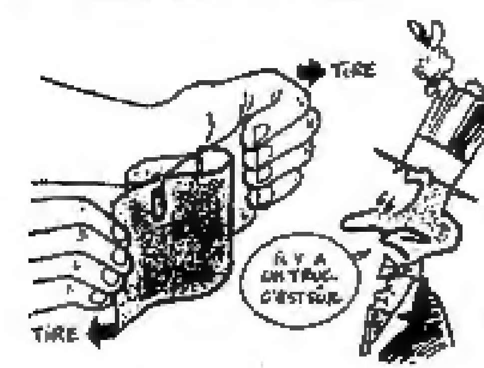
Note bien tes observations et mesure l'épaisseur des différentes couches. Si le sol est riche en matières organiques, tu pourras probablement retrouver des débris végétaux et animaux à la surface de l'eau.

De façon générale, un sol sableux (comme une plage) permet un bon égouttement du sol. Un sol sableux-limoneux est bon pour la culture. Il permet en effet une bonne aération du sol et un bon écoulement de l'eau (partie sableuse) tout en conservant les éléments nutritifs nécessaires aux plantes (partie limoneuse). Les sols argileux absorbent beaucoup d'eau et se compactent facilement; ils sont très coulants lorsqu'ils sont mouillés et se durcissent lorsqu'ils sont secs.

Essaie plusieurs types de sol et remarque leur couleur, leur texture ainsi que la végétation qui pousse aux endroits où tu as pris tes échantillons. Au fil de tes expérimentations et observations, tu deviendras peu à peu un débrouillard pédologue.

LES JEUX DE L'ESPRIT

Les trombones amoureux



Tu as un billet de un dollar et deux trombones? Plie le dollar en S, et insère les deux trombones exactement comme sur l'illustration.

Puis tire sur les deux extrémités du billet de banque en même temps.

Surprise : les deux trombones sautent en l'air, puis l'un dans l'autre!

Aimes-tu les autos?

Plusieurs mots de notre vocabulaire commencent par le préfixe « auto ». Ce préfixe vient du mot grec « autos », qui veut dire soi-même.

Si tu es fort en « auto », essaie de relier les définitions (1 à 8) aux mots (A à H) auxquels elles correspondent.

A. autocrate
B. autogéré
C. autonome
D. automatique
E. autodidacte
F. autonettoyant
G. autochtone
H. automobile

1. qui s'instruit par lui-même
2. qui se gouverne par lui-même
3. qui se meut par lui-même
4. qui se nettoie par lui-même
5. qui fonctionne de lui-même
6. qui habite le lieu où il est né
7. qui gouverne tout lui-même
8. organisme ou usine dirigé par ses propres employés

Réponses : A-7; B-8; C-2; D-5; E-1; F-4; G-6; H-3.

Pour en savoir plus sur les années noires



Photo: Lina Labonté

Les jeunes de l'école Beauséjour et les aînés de la Villa des Pionniers

LINA LABONTÉ

PLAMONDON — Marilyn Gauthier, enseignante de la classe de 3e et 4e année à l'école Beauséjour de Plamondon, a organisé une rencontre entre ses élèves et les résidents de la Villa des Pionniers. Organisée dans le cadre des études sociales, cette rencontre avait pour but de permettre aux élèves d'interviewer les aînés sur leur façon de vivre dans les années 1930 et dans le temps de la grande dépression. Plusieurs sujets étaient abordés comme la nourriture, l'emploi, les raisons pour quitter l'école, les vêtements, les accouchements, les fêtes spéciales, la vie en famille, etc.

Les aînés se sont fait un plaisir d'accueillir les jeune et ils étaient vraiment heureux. Quant aux jeunes, ils ont pu profiter des expériences et de la sagesse des aînés.

Les golfeurs ne se soucient plus seulement de leur coup roulé

(NC) — Si vous voulez faire de l'exercice, pourquoi ne pas jouer au golf, qui vous permet de garder la forme tout en vous amusant?

En marchant et en tirant son chariot tout le long du parcours, qui représente près de six kilomètres, une personne de 150 livres arrive à brûler quelques 1060 calories, ce qui équivaudrait à courir 9 kilomètres.

Cette nouvelle a ravi Bob Lean, golfeur professionnel ontarien, qui est persuadé que les golfeurs ne devraient pas se soucier uniquement de leur coup roulé.

«Pendant trop longtemps, les golfeurs ont ignoré la théorie —qui prévaut dans les autres sports— selon laquelle la performance peut être améliorée par l'exercice. Le golf n'est pas différent des autres sports. L'exercice, un bon étirement avant une partie, par exemple, peut améliorer la façon de jouer», déclare M. Lean.

Selon lui, les golfeurs devraient surtout veiller à bien entretenir leurs abdominaux et les muscles du bas du dos. Des exercices isométriques pouvant, tout comme les exercices d'étirement, être pratiqués à la maison ou au travail, augmentent, en effet la force et l'endurance. Des exercices simples, effectués à l'aide d'haltères et de poids aux chevilles sont conseillés.

«La plupart des gens ne considèrent pas qu'au golf, l'élan soit un mouvement athlétique», ajoute M. Lean. «Quand on fait des étirements, on est plus souple et on arrive alors à exécuter le mouvement sans mal.»

«Il me semble que tout golfeur qui se respecte est prêt à consacrer dix minutes par jour, trois fois par semaine, pour réaliser de meilleurs coups. Il suffit de lui faire valoir les avantages que procure la forme physique.»

Il dit encore: «Aujourd'hui, les golfeurs du circuit professionnel réalisent tout l'importance de la bonne forme physique. La concurrence est féroce et ils ont tout avantage à être en forme».




Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
6, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Beaumont
Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 99e rue
3e dimanche du mois
à 12h30

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

À VENDRE
- 160 acres, 59 cultivés. 8 milles à l'est de Bonnyville. Logement d'été, gaz naturel, électricité, téléphone et un bon puits d'eau. Endroit idéal. 68 900.00$. 1-403-289-8139

Silva Cleaning Services
Deux femmes de ménage avec expérience vous offrent leurs services pour nettoyer votre demeure ou bureau, à bon prix, "bonded insurance". Info: 476-7291 ou 990-7315 (7-4)

Personne responsable pour jeunes enfants de 3 ans et demi à 5 ans et demi, dans le programme d'immersion pour La Garderie Bonnie Doon. Exigences, baccalauréat en Éducation ou un niveau 2 ou 3 avec ECD. Pour de plus amples informations, appelez Brenda au 468-2841 (14-4)



Cartes d'affaires

Un couple engagé quitte Guy



Photo: Noëlla Fillion

Marie-Paule et Bernard Boulet vont vivre à Edmonton.

NOËLLA FILLION

GUY — Le 11 mars, la paroisse de Guy a souligné le départ de Bernard et Marie-Paule Boulet. Deux cents personnes sont venues pour démontrer leur appréciation pour leur travail. En effet, en plus d'être pionniers dans le village de Guy, ils se sont engagés, au cours des ans, dans diverses organisations régionales et locales telles de l'ACFA, l'Association des enseignants bilingues de l'Alberta, l'Action catholique rurale, les conseils scolaires, les Dames de Sainte-Anne, les Marguilliers, la Société agricole, la Falher Seed Cleaning Plant, la coopérative de Falher. Marie-Paule a aussi été correspondante pour Le Franco.

Au cours des dernières années, ils se sont surtout consacrés au comité de liturgie paroissial et régional avec beaucoup de dévouement. Depuis le départ du père Bélanger, Bernard a assumé la préparation et la présidence des célébrations sans prêtre, tandis que Marie-Paule s'occupait du chant avec Angélina Jasmin.

Pendant la petite cérémonie organisée en leur honneur, Fernand Sylvain a fait une présentation au nom de l'ACFA régionale. À tour de rôle, Monique Maisonneuve, le père Plouffe et soeur Pauline Granger ont livré leur témoignage en leur offrant une gerbe de roses, des billets pour l'opéra et une horloge souvenir.

Bernard a lu un message que lui a envoyé son père et qui rappelait leurs services militaires et leurs travaux de défrichage. Cécile Aubin-Maisonneuve a aussi envoyé un message soulignant la joie de vivre du couple, surtout pendant le voyage des Chantamis à Hull. Le maître de cérémonie, Louis Tokarz, a souligné le grande vide que laisseront les Boulet lors de leur départ de Guy.

Marie-Paule et Bernard se sont mariés le 21 février 1949, à Donnelly, et ont eu neuf enfants, dont cinq filles et quatre garçons.

Après toutes ces années de travail, il se retirent à Edmonton.

Un billet pour la Chine?



Photo: Sophie Dupuis Gravlee

Albert Tardif remet le bon de voyage à Lisette Huby.

EDMONTON — Lisette Huby de Beaumont a remporté, le 8 mars dernier, lors du souper causerie de l'ACFA régionale d'Edmonton, un bon de voyage offert par l'agence Ascott Travel. Organisé dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le souper présentait la conférencière Fernande Bergeron, qui a parlé de la Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes qui aura lieu en Chine à l'automne. Pour l'occasion, huit femmes francophones ont exposé certaines de leurs oeuvres grâce à la galerie ambulante de l'ACFA. Sur la photo, on voit la gagnante du grand prix, Mme Huby, en compagnie du propriétaire de l'agence de voyage, Albert Tardif. Qui sait? Peut-être profitera-t-elle de son bon de voyage pour se rendre en Chine?

PRINTEMPS [illegible]

LE CHAÎNON édition spéciale

LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION



Le Chaînon est publié par
La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
Pièce 205, 8925, 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél. (403) 468-6934
Téléc (403) 469-4799



Le texte intégral d'une partie du document intitulé *Exposé de position sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation*, décembre 1994, Alberta Education, est publié dans cette édition du *Chaînon*

Cette édition spéciale du *Chaînon* a été réalisée grâce à l'aide financière du Ministère du Patrimoine Canadien.

Le mot de la présidente

Le foyer, l'école et la communauté sont, pour l'enfant, le berceau de ses apprentissages et de son évolution en tant qu'individu. Donc, comme premiers éducateurs de leurs enfants, les parents sont partenaires à part entière du système d'éducation. Il incombe à chacun de contribuer activement à l'épanouissement et à l'éducation des enfants.

Puisque cette responsabilité relève de chacun de nous en tant que citoyen de notre communauté, nous croyons à propos de publier le texte intégral d'une partie de l'*Exposé de position sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation* prévu pour les Conseils d'école, nouvelle composante qui remplacera le Comité de parents des écoles en septembre prochain. Pour le gouvernement de l'Alberta, ces changements s'insèrent dans son plan de restructuration en éducation.

Nous espérons que cette édition spéciale du Chaînon vous permettra de mieux connaître et comprendre les enjeux qui entourent l'avenir de nos enfants ou plutôt celui de tous les enfants francophones de l'Alberta. Nous sommes au centre d'une société en pleine évolution et l'éducation et le bien-être social de l'enfant doivent demeurer au coeur de nos plus grands intérêts et préoccupations.

À cette date, tous les comités de parents de la FPFA (36 comités) ont reçu, à titre informatif, le document *Exposé sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation*. Dans ce Chaînon, vous pourrez lire la lettre qui leur a été adressée lors de cette distribution.

Vous trouverez également, la liste complète des comités de parents, membres de la FPFA, oeuvrant aux niveaux scolaire et préscolaire. Ces comités représentent, à l'échelle provinciale, plus de 2000 parents bénévoles dévoués et engagés à l'avancement et au rayonnement de l'éducation française.

Pour les parents francophones de la province, le Ministère de l'Éducation propose, après 13 ans de revendications au droit à l'éducation française et à la gestion de nos écoles, UNE PLACE DE CHOIX, soit celle de travailler concrètement à l'avancement des projets éducatifs de nos écoles pour le plus grand bien-être de tous les enfants.

À chacun de nous de prendre sa juste place!

Dolorèse Nolette

Dolorèse Nolette, présidente

Voici une copie de la lettre envoyée aux comités de parents le 2 mars dernier

Aux présidents.es des Comités de parents, membres de la FPFA

Cher.ère président.e,

Tel que vous le savez le Ministère de l'Éducation de l'Alberta a annoncé un plan de restructuration en éducation. L'entrée en vigueur des changements proposés est prévue pour septembre 1995. Dans cette nouvelle structure proposée, deux des composantes ont des incidences importantes sur les rôles et responsabilités de divers intervenants du milieu de l'éducation. Les voici telles que décrites dans l'Exposé de position sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation publié en décembre 1994 par le Ministère de l'Éducation.

1 la gestion "locale" des écoles, (school based management) qui fera en sorte que les écoles et les communautés visées seront en mesure de prendre de nombreuses décisions importantes concernant les programmes et les politiques.

2 l'établissement de conseils d'école, qui permettront aux parents et aux membres de la communauté d'exercer une plus grande influence en matière d'éducation

En quoi se résume ce plan de restructuration? La nouvelle orientation porte:

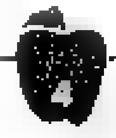
- l'importance de prendre des décisions au niveau de l'école même
- l'affection d'un plus grand nombre de ressources aux élèves dans les classes
- sur le financement plus équitable de l'éducation
- la réduction des dépenses administratives

La Fédération des parents francophones de l'Alberta reçoit favorablement ces changements proposés, car ils confirment que les parents ont le droit et la responsabilité de prendre des décisions concernant l'éducation de leurs enfants. Toutes les études ont déterminé que le succès scolaire de l'enfant augmente avec la participation et l'implication des parents à sa vie scolaire.

Depuis longtemps, le parent veut jouer un rôle plus significatif dans l'école de son enfant que celui d'initier des activités de levée de fonds et la coordination d'activités diverses. Le parent veut que son enfant reçoive la meilleure qualité d'éducation et que celui-ci atteigne le plein épanouissement de son potentiel. Pour la FPFA, le parent est un partenaire à part entière dans le régime d'enseignement puisqu'il est le premier éducateur de son enfant. D'ailleurs pour que le parent soit responsable et efficace dans son rôle d'éducateur, il doit partager, avec le milieu scolaire où son enfant apprend et évolue, ses expertises, ses habiletés et ses valeurs. Les nouveaux rôles et responsabilités favoriseront donc la participation des parents à la prise de décisions relatives aux politiques de l'école, aux programmes d'études et aux normes de rendement. La FPFA croit que ces changements susciteront un plus grand intérêt des parents, soit une plus grande implication de tous les parents dans leurs écoles car ils auront un rôle plus actif.

Il reviendra à chaque communauté de décider des rôles et responsabilités de son conseil d'école. Par conséquent, il est probable que le degré de participation sera diversifié d'une région à l'autre ou d'une école à l'autre. Chose certaine, les Conseils d'école peuvent en définitive, en collaboration avec le directeur d'école, enseignants, conseil étudiant et élèves, aider à:

- la planification (vision, mission, valeurs politiques, règles et objectifs de l'école)



- l'élaboration et la prestation des programmes (programmes, activités parascolaires, normes de comportement et de discipline des élèves)
- l'élaboration du budget et répartition des ressources (déterminer les lignes directrices et les principes)
- communications et relations communautaires (établir des méthodes de communication du rendement des élèves aux parents et au public et faire connaître l'école au public)

La FPFA soutient que lorsque les règlements régissant les conseils d'école entreront en vigueur, des mécanismes, des mesures et des stratégies devront être prises afin de faciliter le rôle actif que désireront prendre les parents. La FPFA poursuivra son travail à assister et appuyer les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants. Face à ces nouveaux rôles et responsabilités, la FPFA pourra agir à titre de facilitateur et de coordonnateur de diverses sessions d'information et de formation axées sur les besoins des parents.

La FPFA réitère que plus le parent aura l'occasion de participer aux projets éducatifs, plus il atteindra son plein potentiel en terme d'efficacité comme parent, ce qui ne peut qu'ajouter à la qualité de l'éducation que reçoit son enfant. Un parent engagé, capable d'exploiter ses ressources et son temps pour l'école, consulté sur ce que signifie pour lui la qualité de l'éducation, conscient des besoins financiers et des ressources éducatives de l'école et participant à l'élaboration des visions et de la mission de l'école, signifie pour l'enfant la principale source de motivation et pour l'école même, le principal agent promoteur.

En conclusion, ces nouveaux rôles et responsabilités proposés par le Ministère proposent un dialogue, une communication étroite et un respect mutuel entre les différents intervenants et certes le succès dépendra des stratégies qui seront mises en place. La FPFA considère que les résultats de ces changements peuvent être très positifs pour l'enfant, car les réalisations en matière d'éducation tiendront compte davantage des priorités et des différentes réalités locales centrées sur les besoins uniques de leurs enfants.

Selon la FPFA, le Ministère de l'Éducation propose à la population albertaine le regroupement des partenaires pour un partage maximal des compétences en matière d'éducation. L'interdépendance des rôles et responsabilités ne peut que favoriser à atteindre un système scolaire adapté aux besoins particuliers des communautés pour le plus grand bien-être de tous les enfants.

Comme organisme provincial qui depuis toujours a assisté les parents francophones de la province à la mise sur pied d'institutions scolaires pour leurs enfants et à défendre le caractère distinct de leurs écoles, ces mêmes parents sont présentement les mieux préparés à faire face à ces nouveaux rôles et responsabilités. Leur détermination et leur courage en sont la preuve aujourd'hui pour avoir travaillé à obtenir la gérance de leurs écoles.

En terminant, recevez cher parent, l'expression de mes sentiments les meilleurs et soyez assuré de l'appui et de la présence de la FPFA dans ce nouveau défi de partenariat proposé par le Ministère de l'Éducation.

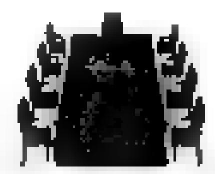
Dolorèse Nolette, présidente

COMMENTAIRES DU PUBLIC

Conseils d'école

Pendant les consultations publiques, le sujet des conseils d'école a suscité plus d'intérêt que n'importe quel autre dossier. Certaines personnes ont avancé que la loi actuelle donne à la plupart des parents et des membres des communautés un rôle plus actif dans le domaine de l'éducation qu'ils ne souhaiteraient avoir (ou qu'ils sont prêts à assumer). Toutefois, les personnes qui ont fait une présentation ont soutenu qu'il revient à chacune des communautés de décider des rôles et des responsabilités des conseils d'école. Selon elles, dans la province même, le degré de participation des conseils d'école pourrait aller de "pas de rôle du tout" à "un rôle très actif et concret dans le fonctionnement quotidien de l'école". Des conseils d'école représentatifs et démocratiques, voilà ce à quoi bien des gens s'attendent. Les Albertains s'inquiètent du fait que des groupes d'intérêt spéciaux pourraient avoir mainmise sur le conseil d'école et prendre des décisions qui iraient à l'encontre de l'intérêt des élèves de l'école en question. Les membres des conseils d'école devront être choisis de manière équitable, et il devra probablement y avoir un mécanisme d'appel au cas où des décisions prises n'étaient pas judicieuses. Et enfin, la question de l'orientation initiale des conseils d'école a été soulevée. Les conseils d'école auront peut-être besoin d'aide avec les règlements administratifs et les structures, et les membres auront peut-être besoin de formation en ce qui a trait à leurs rôles et à la structure du système d'enseignement.

LES CONSEILS D'ÉCOLE

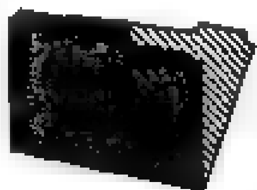


ÉNONCÉ PRINCIPAL

Les conseils d'école sont responsables vis-à-vis des parents et de la communauté qu'ils servent.

DÉFINITION

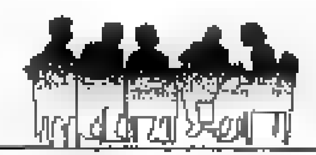
Un conseil d'école, c'est un groupe officiel composé de parents dont les élèves fréquentent l'école, du directeur de l'école, d'enseignants, d'élèves et de membres de la communauté. Ce groupe donne des conseils et prend des décisions sur les questions en matière de l'école.



POSITION DU GOUVERNEMENT

D'une communauté à l'autre, les conseils d'école joueront un rôle différent, allant d'un degré de participation minimale à une participation active dans la prise de décisions. Ce rôle s'exercera en collaboration, dans le but de formuler les politiques et les objectifs de l'école et de donner une orientation à cette dernière. Les rôles et les responsabilités réels de chaque conseil d'école seront donc déterminés par les membres du conseil, qui auront été élus de manière démocratique. Le rôle du conseil d'école (et sa composition) dépendra de la taille et de l'emplacement de l'école et du genre de circonscription scolaire en cause. Toutes les écoles devront avoir un conseil d'école, composé en majorité de parents dont les enfants fréquentent l'école en question. Il est important que le conseil d'école soit représentatif et démocratique. Autrement dit, le conseil d'école doit être sensible aux attentes de la majorité des parents et des membres de la communauté qui ont un certain lien avec l'école.

Le rôle du conseil d'école consiste à travailler en collaboration avec le directeur d'école, et parfois avec le conseil scolaire, et de leur donner des conseils. Sa participation ne se résume pas nécessairement à l'organisation de campagnes de financement et d'événements spéciaux. En effet, le conseil d'école peut jouer un rôle en décidant de quelle manière les élèves pourraient être le mieux placés pour atteindre des normes de rendement élevées, explorer leurs intérêts et exploiter leurs talents.



Les élèves, le conseil scolaire, le directeur d'école, les enseignants, le personnel de l'école, les parents et les membres de la communauté peuvent tous conseiller les conseils d'école.

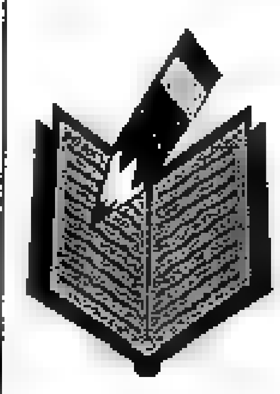
Tout en se conformant aux politiques et aux règlements du gouvernement et de leur circonscription, les conseils d'école peuvent, en définitive, être responsables des décisions concernant:

- les règlements administratifs du conseil d'école;
- les finances du conseil d'école;
- les méthodes de fonctionnement du conseil d'école.

Planification

A sa discrétion, le conseil d'école peut participer à:

- la formulation de la mission globale, la philosophie, les politiques, les règlements et les objectifs de l'école (en collaboration avec le directeur d'école, les parents et les élèves). Le conseil d'école a le droit de contribuer aux décisions prises par le conseil scolaire relativement aux politiques de la circonscription scolaire.



Élaboration et prestations des programmes

À sa discrétion, le conseil d'école peut participer à:

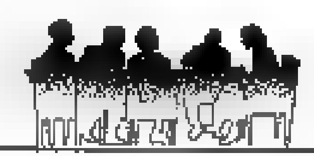
- la prise de décisions par rapport au genre de programmes à offrir, lorsqu'il y a plus d'une option (avec le directeur d'école, les enseignants, les parents et les élèves);
- la prise de décisions ayant trait aux activités parascolaires qui seront organisées à l'école (avec le directeur d'école, les enseignants, les parents et le conseil étudiant);
- la détermination des normes de comportement et de discipline des élèves (avec le directeur d'école, les enseignants, les parents et les élèves).

Élaboration du budget et répartition des ressources

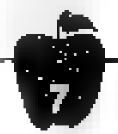
À sa discrétion, le conseil d'école peut participer à:



- la détermination des lignes directrices et des principes pour l'élaboration du budget de l'école (avec le directeur d'école et les enseignants);
- la prise de décisions relatives aux besoins en personnel de l'école et aux critères de sélection (avec le directeur d'école et les enseignants);
- la planification des programmes de perfectionnement destinés aux membres du conseil d'école;



...suite en page 10



SECTEUR SCOLAIRE

COMITÉS DE PARENTS

Association de parents pour l'éducation française de Centralta
Laurent Johnson, président
Boîte postale 28
Legal, Alberta
T0G 1L0
Téléphone (rés.) 458-6386

Association de parents de l'école Voyageur
Johanne Joly, présidente
Boîte postale 1040
Medley, Alberta
T0A 2M0
Téléphone (rés.) 594-0826

Comité consultatif de parents/professeurs du Pavillon La Vérendrye
Lise Fox, présidente
1923 - 5e Avenue sud
Lethbridge, Alberta
T1J 0W7
Tél. (rés.) 329-6538

Comité de parents de l'école Citadelle
Laurent Johnson, président
Boîte postale 28
Legal, Alberta
T0G 1L0
Tél. (rés.) 458-6386

Comité de parents de Tangent
Annie Laurin, présidente
Boîte postale 70
Tangent, Alberta
T0H 3J0
Tél. (rés.) 791 3807

Comité de parents du Pavillon Boréal
Pierre Rainville, président
9, rue Hameault
Fort McMurray, Alberta
T9H 1R8
Tél. (rés.) 791-3807

Comité de parents de l'école du Sommet
André Hébert, président
Boîte postale 249
St-Paul, Alberta
T0A 3A0
Tél. (rés.) 635-2630

Comité de parents de l'école Notre-Dame
Gisèle Vaillancourt, présidente par intérim
15425 91e avenue
Edmonton, Alberta
T5R 4Z7
Tél. (rés.) 437-0802

La Société des parents de l'école Père-Lacombe d'Edmonton
Nicole Plante-Pomerleau, présidente
10715 131A avenue
Edmonton, Alberta
T5E 0X4
Tél. (rés.) 456-2153

Comité consultatif de parents de l'école Maurice-Lavallée
Yves Caron, président
8828 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 4H9
Tél. (rés.) 466-4451

La Société des parents de l'école Ste-Jeanne-d'Arc
Diane Morneau, présidente
6715 - 86e avenue
Edmonton, Alberta
T6B 0J9
Tél. (rés.) 465-1894

Conseil régional de l'éducation française de Lethbridge
Mireille Dunn, présidente
Pièce 202, 325 6e rue sud
Lethbridge, Alberta
T1J 2C7
Tél. (rés.) 380-6690

Conseil régional de l'éducation française de Rivière-la-Paix
Monique Maisonneuve, personne-ressource
Boîte postale 661
Falher, Alberta
T0H 1M0
Tél. (rés.) 925-2474

La Société de parents pour l'éducation française de l'école Sainte-Anne
Sylvie Mercier, présidente
1010 21e avenue s.e.
Calgary, Alberta
T2G 1N2
Tél. (rés.) 242-4905

La Société des Amis de l'école Héritage
Carole-Anne Patenaude, présidente
Boîte postale 30
Jean-Côté, Alberta
T0H 2E0
Tél. (rés.) 837-2094

Société des parents pour l'éducation française de la région Centre-Nord
Diane Morneau, vice-présidente
Pièce 205, 8925 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél. (rés.) 465-1894

Société des parents pour l'éducation française de Bonnyville
Rémi Gagnon, président
Boîte postale 5414
Bonnyville, Alberta
T9N 2G5
Tél. (rés.) 826-2447

Société des parents pour l'éd[...] française de Fort McMurra[...]
Peter Salomon, président
L103-B, 9707 avenue Frankli[...]
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1
Tél. (rés.) 743-6366

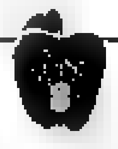
Conseil d'école Beauséjour
Lina Labonté, présidente
Boîte postale 141
Plamondon, Alberta
T0A 2T0
Tél. (rés.) 798-3324

COMITÉS DE PA[...]

LA COMPOSANTE DES

Société des parents pour l'édu[...] française de St-Paul & région
Vital Ouellette, président
C.P. 2465
St-Paul, Alberta
T0A 3A0
Tél. (rés.) 635-2630

Société des parents pour l'édu[...] française de Plamondon
Denise Hart, présidente
Boîte postale 252
Plamondon, Alberta
T0A 2T0
Tél. (rés.) 798-2246



COMITÉS DE PARENTS

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

é des parents pour l'éducation
ise de Fort McMurray
Salomon, président
3, 9707 avenue Franklin
McMurray, Alberta
K1
és.) 743-6366

il d'école Beauséjour
abonté, présidente
postale 141
ndon, Alberta
T0
és.) 798-3324

COMITÉS DE PARENTS DE LA FPFA



des parents pour l'éducation
se de St-Paul & régions
uellette, président
5
Alberta
0
.) 635-2630

des parents pour l'éducation
se de Plamondon
Hart, présidente
stale 252
don, Alberta
0
.) 798-2246

Centre d'expérience préscolaire (garderie)
Sonia Gaa., présidente
8406 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
Tél. (rés.) 437-745.

Copains de Jeux (groupe de jeux)
Lucie Béchard, présidente
2004 - 8e avenue n.o.
Calgary, Alberta
T2N 4J4
Tél. (rés.) 686-0965

École enfantine d'Edmonton (prématernelle)
Manon Bouthiller, présidente
C.P 68056
Bonnie Doon Mall
Edmonton. Alberta
T6C 4N6
Tél. (rés.) 461-8222

École enfantine de St-Paul (prématernelle)
Jocelyne Bugeaud, présidente
C.P 1925
St-Paul, Alberta
T0A 3A0
Tél. (rés) 645-4907

La Petite école de Legal (prématernelle)
Élizabeth St-Onge, présidente
Boîte postale 507
Legal. Alberta
T0G .L0
Tél (rés.) 96. 3859

La prématernelle de Plamondon
Denise Hart, présidente
C.P 14.
Plamondon, Alberta
T0A 2T0
Tél. (rés.) 798-2246

La Ribambelle (groupe de jeux)
Danielle Steenwinkel, présidente
9337 - 94e rue
Edmonton, Alberta
T3C 3V6
Tél (rés.. 465- 909

Le Coin des Lutins (prématernelle)
Rémi Gagnon, président
Boîte postale 5414
Bonnyville. Alberta
T9N 2G5
Tél. (rés.) 826-2447

Les prématernelles du CREF
Monique Maisonneuve, présidente
Boîte postale 661
Falher, Alberta
T0H .M0
Tél. (rés.) 925-2474

La Société Bobino & Bobinette (prématernelle)
Dolores Peterson, présidente
15425 - 9.e avenue
Edmonton, Alberta
T6B 0J9
Tél. (rés.) 438-0674

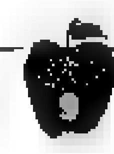
Société Pommes de Reinette (garderie)
Anne Boiteau, présidente
124 - 24e avenue n.e.
Calgary, Alberta
T2E .W6
Tél. (rés.) 240-2623

Société Prématernelle l'Arc-en-Ciel
Rachel Desrochers, présidente
124 24e avenue n.e
Calgary, Alberta
T2E .W6
Tél. (rés.) 282-1630

Société préscolaire Pomme d'Api (prématernelle)
Richard Potvin, président
9, rue Haineault
Fort McMurray, Alberta
T9H 1R8
Tél. (rés.) 791-3077

Touche-à-Tout (prématernelle)
Mire. le Dunn, présidente
Pièce 202, 325 6e rue sud
Lethbridge, Alberta
T1J .K.
Tél. (rés.) 380-6690

La prématernelle Les P'tits Amis
Diane Fytyshtan. présidente
Boîte postale 49
Edmonton, Alberta
T5E 5S7
Tél. (rés.) 973-3396



...suite de la page 7

• la gestion du bâtiments de l'école et à l'établissement d'une politique concernant l'utilisation communautaire des installations de l'école (avec le directeur d'école).

Le conseil d'école a le droit de contribuer aux décisions prises par le conseil scolaire en ce qui a trait

• aux critères de sélection du directeur d'école;

• au choix du directeur d'école*

Communications et relations communautaires



À sa discrétion, le conseil d'école peut s'engager à:

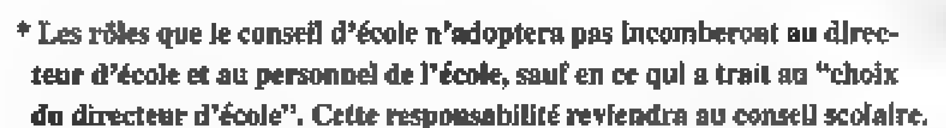
• établir les méthodes de diffusion du rendement des élèves aux parents et au public (avec le directeur d'école et l'enseignant visé);

• établir les méthodes de communication avec le public (avec le directeur d'école et tout le personnel de l'école);

• faire connaître l'école au sein de la communauté;

• rendre compte annuellement au conseil scolaire des résultats obtenus par le conseil d'école.





*** Les rôles que le conseil d'école n'adoptera pas incomberont au directeur d'école et au personnel de l'école, sauf en ce qui a trait au "choix du directeur d'école". Cette responsabilité reviendra au conseil scolaire.**

Le rôle principal et le rôle d'appui des conseils d'école sont résumés aux pages 46 et 47 de l'annexe.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS CONCERNANT LES CONSEILS D'ÉCOLE

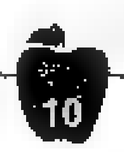
Lorsque les règlements régissant les conseils d'école entreront en vigueur, les conseils d'école pour l'année scolaire 1995-1996 seront élus. Les conseils d'école actuels seront dissous dès qu'un nouveau conseil d'école sera élu, ou le 30 juin 1995 au plus tard.

Membres

Voici un aperçu de la composition des conseils d'école

• en majorité, des parents ou des tuteurs d'enfants qui fréquentent l'école, et qui ne font pas partie du personnel de l'école. Les parents ou les tuteurs des enfants qui fréquentent l'école choisiront les membres du conseil d'école





• au moins un enseignant, élu par ses collègues,

• dans une école secondaire, au moins un élève élu par les autres élèves;

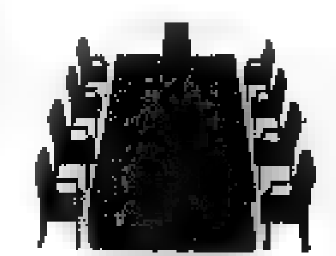
• au moins un membre de la communauté nommé par le conseil d'école. Le conseil d'école définira la portée de la "communauté" visée par l'école (selon le contexte géographique, social, commercial, etc.);

• le directeur d'école, en tant que membre d'office.

Au besoin, les écoles peuvent augmenter le nombre de représentants aux conseils d'école afin de tenir compte de la population globale de l'école. Cependant, la majorité des membres doit toujours être composée de parents ou de tuteurs dont les enfants fréquentent l'école en question. Si les parents décidaient d'augmenter le nombre de membres du conseil d'école, les nouveaux membres devraient être élus conformément aux règlements.

Marche à suivre

Cette marche à suivre sera adoptée.



• Le directeur d'école informera tous les parents de l'élection du conseil d'école dans le cadre d'une réunion d'information convoquée annuellement avant la fin de l'année scolaire précédente, ou dans les 40 jours suivant le début de la nouvelle année scolaire

• Les représentants des parents seront élus à la réunion d'information annuelle, où tous les parents d'enfants qui fréquentent l'école seront admis.

• Les parents devront assister à la réunion d'information annuelle pour avoir le droit de voter.

• Si le conseil d'école n'est pas élu à cette réunion d'information (en raison du petit nombre de parents présents), le directeur d'école convoquera une deuxième réunion.

• Si le pourcentage nécessaire de parents admissibles est toujours trop faible à la deuxième réunion, les pouvoirs et les obligations du conseil d'école incomberont au directeur d'école pour l'année scolaire en cause. Le directeur d'école choisira alors des parents et des membres de la communauté pour faire partie d'un comité consultatif

• Les représentants des enseignants et des élèves seront élus par les autres enseignants et élèves, respectivement, avant la fin de l'année scolaire précédente, ou dans les 40 jours suivant le début de la nouvelle année scolaire. Le directeur d'école présidera ces élections.



• La première réunion du conseil d'école devra se tenir avant la fin de l'année scolaire précédente ou dans les 30 jours suivant le début de la nouvelle année scolaire.

• À la première réunion, le conseil d'école élira son président à partir des représentants des parents faisant partie du conseil, mais qui ne travaillent pas pour le conseil scolaire.

• Le conseil d'école désignera ensuite un vice-président, un secrétaire et un trésorier à partir des représentants à la réunion. Le vice-président doit être un parent.

• À la première réunion, le conseil d'école déterminera les domaines (se reporter aux pages 19 et 20) dans lesquels il jouera un rôle principal ou d'appui en matière de prise de décisions.

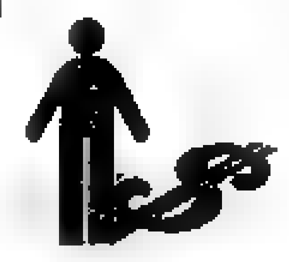
Mandat

Le mandat de chaque membre du conseil s'étend sur un an. Les membres peuvent être réélus.

Postes vacants

Marche à suivre:

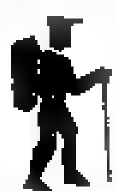
• Advenant qu'un poste soit vacant, le conseil d'école pourra coopter pour un substitut afin de terminer le reste du mandat du membre sortant.



Rémunération

Les membres du conseil d'école ne recevront aucune rémunération pour services rendus au nom du conseil d'école

Réunions du conseil d'école

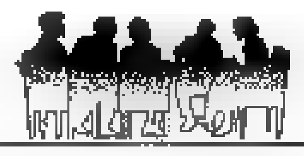


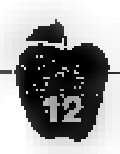
Marche à suivre:

• Le conseil d'école devra se réunir au moins trois fois par année. Les réunions devront être convoquées par le président du conseil d'école.

• Les réunions auront lieu à l'école. Le conseil d'école aura accès aux services de soutien nécessaires de l'école pour la tenue de ces réunions.

• La majorité des membres du conseil d'école constituera le quorum.





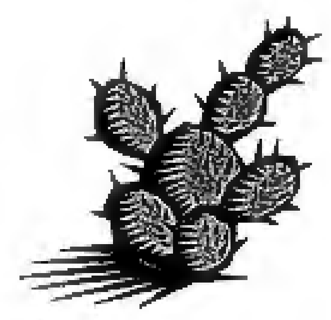
• S'il n'y a toujours pas quorum après trois avis de convocation, le conseil scolaire pourra dissoudre le conseil d'école et assigner les obligations du conseil d'école au directeur d'école.

• Les décisions se prendront en fonction du vote de la majorité des membres. En cas d'égalité des voix, le président de la réunion (soit le président du conseil d'école) aura la voix décisive.

• Les parents des enfants qui fréquentent l'école, tout le personnel de l'école et les "membres de la communauté" (selon la définition du conseil d'école) pourront assister à la totalité ou à une partie des réunions du conseil à titre d'observateurs.

Recours et résolution de conflits

Le conseil scolaire devra établir une procédure d'appel et de résolution de conflits à l'intention du conseil d'école.



Obligations des membres du bureau du conseil d'école

Tous les membres élus du conseil d'école pourront devenir membres du bureau de ce conseil. Le président devra être le parent ou le tuteur élu d'un enfant qui fréquente l'école.



Le président doit:

• convoquer et présider toutes les réunions du conseil d'école;

• mener à bien toutes les décisions prises par le conseil d'école;

• représenter le conseil d'école au conseil scolaire;

• préparer et soumettre un rapport annuel au conseil d'école et au conseil scolaire;

• en son absence, assigner ses responsabilités au vice-président ou à un autre membre du conseil d'école.

Le vice-président doit:

• aider le président dans le cadre de ses fonctions;

• assumer les responsabilités du président en son absence;

• assumer les autres obligations et responsabilités qui lui seront assignées par le conseil d'école.



Le secrétaire doit:

• préparer les procès-verbaux des réunions du conseil d'école, les conserver et les distribuer;

• s'occuper de la correspondance du conseil d'école;

• assumer les autres obligations et responsabilités qui lui seront assignées par le conseil d'école.

Le trésorier doit:

• veiller à ce que les comptes, les reçus et les sorties de fonds du conseil d'école soient tenus avec exactitude;

• préparer et soumettre un rapport financier annuel au conseil d'école et au conseil scolaire;

• assumer les autres obligations et responsabilités qui lui seront assignées par le conseil d'école.

Obligations des membres du conseil d'école

Les membres du conseil d'école doivent:

• participer aux réunions du conseil d'école;

• communiquer l'information relative aux activités du conseil d'école aux élèves, aux enseignants, aux parents et aux membres de la communauté;

• communiquer régulièrement avec les groupes qu'ils représentent, avec les parents et avec les membres de la communauté afin d'obtenir leur point de vue sur l'éducation et sur des questions connexes;

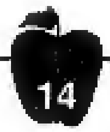
• assumer les autres obligations et responsabilités qui leur seront assignées par le conseil d'école.



Aide financière

Le fonctionnement du conseil d'école sera financé à même le budget de l'école pour défrayer les coûts des réunions, les communications, les services de soutien, le perfectionnement des membres du conseil d'école et tout autre coût raisonnable.





MESURES SUGGÉRÉES

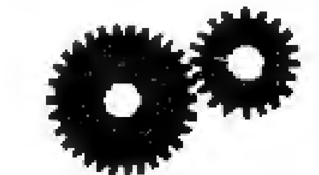
Après la diffusion de **Exposé de position sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation**, le Ministère prendra en considération les commentaires du public relatifs aux conseils d'école. Au printemps de 1995, des règlements régissant la création des conseils d'école seront formulés à la lumière de ces commentaires.

Par ailleurs, il est possible que des modifications à la **School Act** actuelle s'imposent. Les nouveaux conseils d'école seront régis par les règlements de l'année scolaire 1995-1996.

Alberta Education devrait appuyer les activités de perfectionnement relatives aux rôles et aux responsabilités dont il est question dans cette section. Ces activités devraient être financées par la subvention aux initiatives (Initiatives Grant).

Les conseils scolaires devront:

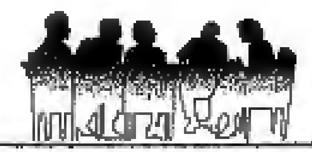
- élaborer des politiques locales sur la formation des conseils d'école, sur les membres de ces conseils, sur leur mandat et sur leur fonctionnement, conformément aux lois et aux règlements municipaux;
- mettre en place des mécanismes d'appel et de résolution des conflits pour les conseils d'école;

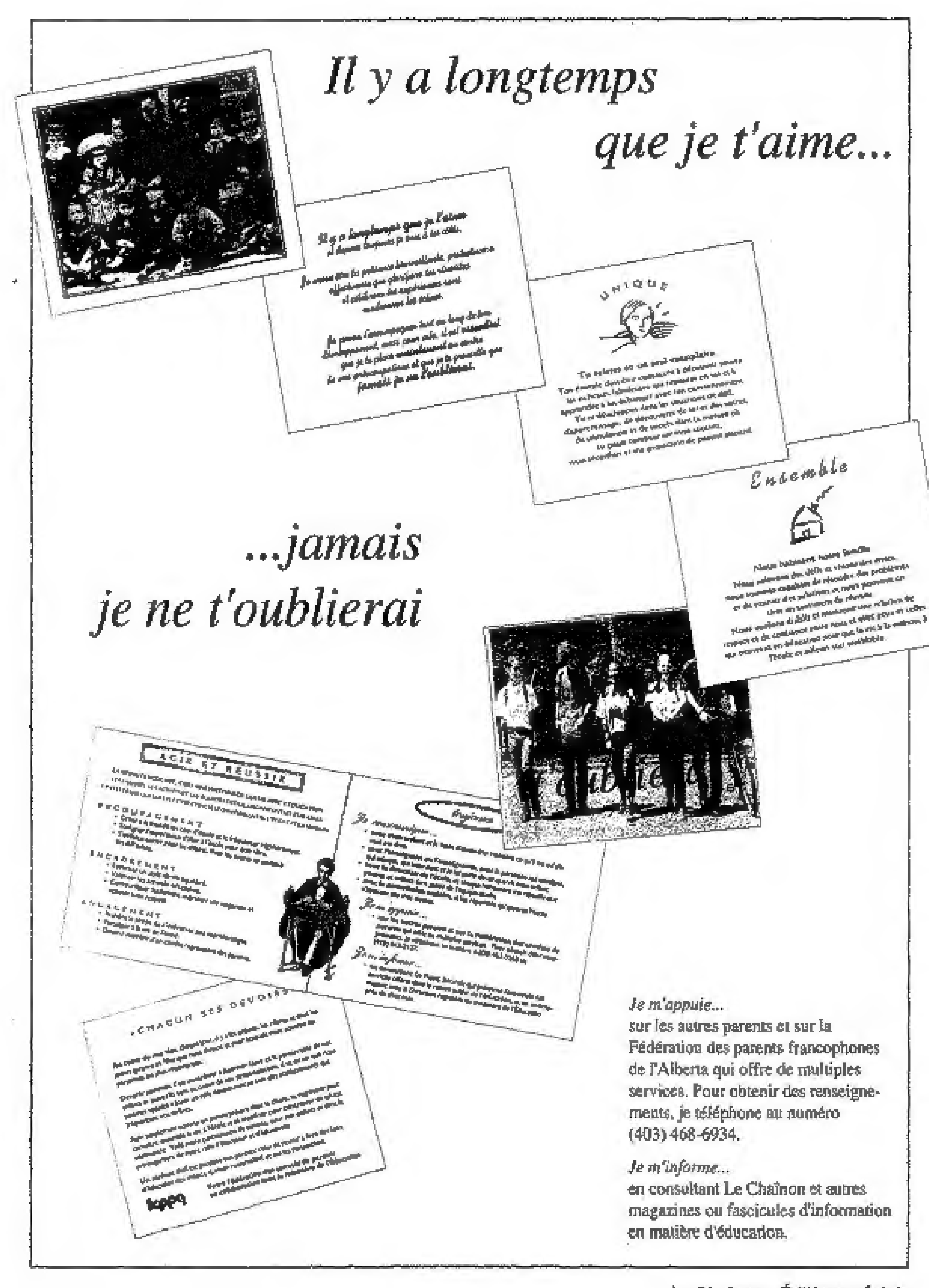


- créer des mécanismes pour le perfectionnement des membres des conseils d'école;
- offrir des séances d'orientation à toutes les personnes de l'école ou de la communauté qui désirent comprendre les rôles et les fonctions d'un conseil d'école;
- faire en sorte que l'échéancier de la préparation du budget tienne compte du temps dont les conseils d'école ont besoin pour présenter leurs suggestions.

La communication d'information sera, comme toujours, l'un des facteurs importants de la réussite d'un conseil d'école. Tout d'abord, les conseils d'école devront avoir accès à l'information nécessaire pour prendre des décisions judicieuses. Ensuite, ils devront prendre soin de diffuser le compte rendu de leurs délibérations au sein de la communauté et, au besoin, permettre aux membres de la communauté de faire connaître leur point de vue avant que les décisions définitives ne soient prises.

(Extrait de *l'Exposé de position sur les rôles et les responsabilités en matière d'éducation*, Alberta Education)




Il y a longtemps
que je t'aime...
UNIQUE
Ensemble
...jamais
je ne t'oublierai
AGIR ET RÉUSSIR
Je m'appuie...
sur les autres parents et sur la Fédération des parents francophones de l'Alberta qui offre de multiples services. Pour obtenir des renseignements, je téléphone au numéro (403) 468-6934.
Je m'informe...
en consultant Le Chaînon et autres magazines ou fascicules d'information en matière d'éducation.